

Ecole d'Eyjeaux

Compte rendu du Conseil d'école du jeudi 17 juin 2021

Personnes présentes :

- Les enseignants : Mme GAUMONDIE, Mme BEILLER, Mme LETRANGE, Mme COUPE, M. LEVASSEUR, Mme LYRAUD (Directrice), Mme LEBLOND, Mme BAUMARD
- Les Elus : Mme CHEPTOU, Mme MALLET, M. LAGAUTERIE.
- Les parents d'élèves titulaires : M. FABRY, Mme BAZAUD, Mme CLUZEL, Mme VACHER, Mme VALEIX, Mme MARTY, Mme JOURDE
- Absents excusés : M REY MBAUT (Inspecteur de l'Education Nationale), M. JOASSIM (DDEN) , M. ROUX (maire), Mme GROSLIER BAFFELEUF (parent d'élève élu)

ORDRE DU JOUR

- Rajout à l'ordre du jour : bilan annuel du projet d'école

1- Point crise sanitaire et impact sur la vie de l'école au cours de l'année scolaire

2- Sorties et activités scolaires du 3^{ème} trimestre

3- Stage RAN (remise à niveau) été 2021

4- Bilan annuel du projet d'école

5- Préparation de la rentrée de septembre 2021 (effectifs, composition des classes, équipe pédagogique, fournitures scolaires...)

6- Rythmes scolaires

7- Informations et questions diverses

Début de la séance 18h00

1. Point sur la situation pédagogique et sanitaire de l'école

Cette année scolaire 2020-2021 aura été encore rythmée par l'évolution du contexte sanitaire.

Malgré un deuxième confinement national du 30 octobre au 15 décembre, les écoles ont pu rester ouvertes et accueillir les élèves.

Une fermeture des écoles a eu lieu la semaine avant les vacances de printemps. Durant cette période la classe a été faite à distance et un accueil était proposé pour les enfants des personnels prioritaires. Cet accueil a concerné environ une dizaine d'enfants par jour et a été assuré par les enseignants de l'école.

Le protocole sanitaire a été appliqué et suivi au sein de l'école et réajusté tout au long de l'année (EPS en intérieur ou non, brassage des élèves autorisé sous certaines conditions, sorties scolaires autorisées ou non, ...)

Sur toute l'année scolaire, nous avons eu deux élèves positifs à la COVID-19. Dans le premier cas, 70 élèves ont été placés à l'isolement. Dans le second cas aucun élève de l'école n'a été isolé excepté le cas positif car cela s'est passé pendant les vacances.

A partir du 26 Avril, le brassage des élèves entre classe a été interdit. En cas d'absence d'un enseignant et en cas de non remplacement, l'accueil des élèves de cette classe était interdit. Pendant cette période nous avons eu deux absences d'enseignants de plusieurs jours. Deux jours d'absence n'ont pas été remplacés ce qui a obligé l'école à ne pas accueillir les élèves concernés. Un courrier conjoint entre la mairie et l'école a été diffusé dans les familles pour répondre à la question de l'accueil des enfants par les services municipaux.

Mme Cheptou informe que si la situation devait se reproduire aucun accueil municipal ne serait fait pour accueillir les enfants lors d'une absence d'enseignant non remplacée. Les enfants concernés pourraient tout de même être accueillis sur les temps habituels de garderie et de cantine.

M. FABRY informe que si la situation devait recommencer, certains parents mettraient leurs enfants à la garderie et à la cantine pour télétravailler.

Aujourd'hui le protocole a encore évolué en permettant aux enfants et aux adultes de ne pas porter de masque en extérieur.

Le port du masque est maintenu lors de l'entrée et la sortie des classes pour les parents car ce moment rassemble beaucoup de monde sur un espace réduit.

Au cours de cette année, plusieurs activités prévues ont été annulées : concert JMF, café des parents, séances de piscine, ...

2. Sorties et activités scolaires du 3^{ème} trimestre :

Malgré le contexte sanitaire des projets et activités ont pu avoir lieu au cours de ce trimestre :

- **Activité USEP orientation** : le 19 mars une activité orientation a eu lieu pour les classes de CM2, CM1 organisée par l'USEP. Cette même activité a également été faite le 2 juin par les PS/MS, MS/GS, GS/CP ;
- **Projet vélodrome** : La commune appartenant à « Limoges métropole ». Les élèves de CM2 et 3 élèves d'ULIS ont pu se rendre gratuitement au vélodrome du mardi 18 mai au mardi 15 juin. Cela a été une activité enrichissante pour les enfants qui ont pu utiliser des vélos spécifiques dans un cadre particulier. La municipalité a financé le transport. Nous l'en remercions ;
- **Projet chorale virtuelle** : Dans le cadre de « la **semaine des langues vivantes** » qui a eu lieu du 17 au 21 mai, 3 classes ont participé à une chorale virtuelle en langue étrangères avec les écoles de Saint Jouvent et Champnétery. Ce projet a été fait en collaboration avec Manuella Leclerc, conseillère départementale musique ;
- La classe de PS/MS a appris et chanté Frère Jacques en anglais et en italien et un chant Maori ;
- La classe de CE1-CE2 a appris un chant libérien et un en anglais ;
- La classe de CM1 a appris un chant japonais et un en espagnol ;
- **Plantation de pommiers dans le verger communal** : Les classes de PS/MS, MS/GS, CP/CE1, CE1/CE2 et ULIS ont planté des pommiers dans le verger communal Ce projet a été mené avec l'aide de M Nouhaud et nous l'en remercions ;

- **Projet ruches** : 6 ruches financées par la municipalité ont été peintes dans les classes de la PS au CE2 ainsi qu'en ULIS. Une intervention pédagogique avec un apiculteur aura lieu jeudi 24 juin pour chacune de ces classes ;
- **Fleurissement de l'école** : La coopérative scolaire a financé deux serres afin de faire des semis, elle a également financé des plants de fleurs. Les classes de la PS au CM1 et l'ULIS ont repoté et fait des bouturages afin de fleurir l'école. Les classes ont également repris le projet jardin. Pendant l'été, les jardinières seront arrosées par les employés communaux et nous les en remercions.
Nous allons également proposer aux familles d'arroser le jardin, des arrosoirs seront disponibles au secrétariat de mairie.
- **Projet programmation/codage** : Jean-Christophe Marquet, conseiller pédagogique de circonscription est intervenu dans la classe de CM1 afin de faire 3 séances de codage/programmation. Ces interventions ont également eu lieu dans les écoles de Boisseuil et Pierre Buffière.
- **Sorties de fin d'année** :

Classe	Date	Coût entrées	Coût transport	Coût par enfant hors transport
CM2 (25 enfants)	11/06/21	Loups de Chabrières : 161€ Le labyrinthe : 108 € TOTAL : 269 €	Eyjeaux/Guéret : 341€	10,76 €/enfant
Financement : transport mairie Entrées : 3,58 € farandole 3,58 € coop et 3,58 € parents				
CM1, CE1/CE2 ULIS (57 enfants)	21/06/21	Ateliers limoges Cardo remparts boulevard Le tour de Limoges en 100 min Musée des Beaux-Arts : 171 €	Eyjeaux / Limoges : 371	3 €/enfant
Financement : transport mairie Entrées : 1€ farandole 1 € coop et 1 € parents				
PS/MS, MS/GS	05/07/21	Cité des insectes à Nedde : 666,10 €	Eyjeaux/Nedde : 293 €	14,50/enfant
Financement : transport mairie Entrées : 4,83 € farandole 4,83 € coop et 4,83 € parents				
GS/CP, CP/CE1	06/07/21	Cité des insectes à Nedde : 688,80 €	Eyjeaux/Nedde : 293 €	16,40/enfant
Financement : transport mairie Entrées : 5,46 € farandole 5,46 € coop et 5,46 € parents				

3) Stages RAN (stages de remise à niveau) été 2021 :

Un stage RAN aura lieu la dernière semaine d'août (du lundi 23 août au vendredi 27 août de 9h00 à 12h00 soit 5 matinées) pour quelques élèves du CP au CM2 afin de préparer au mieux la rentrée de septembre. Les élèves ont été choisis par leurs enseignants respectifs pour des raisons pédagogiques. Ces stages seront encadrés par Mme LEBLOND et Mme BEILLER.

Ces stages sont habituellement réservés aux élèves de CM1 et CM2, mais compte tenu de la période, les stages ont été élargis à tous les niveaux d'élémentaire depuis l'année dernière. Le stage a été proposé à 25 élèves de l'école, 14 familles ont répondu favorablement à la participation de leur enfant à ce stage.

Une des questions transmises pour ce conseil portait sur ce point demandant s'il était possible de faire une cession de stage en juillet et une en août.

L'équipe enseignante ne trouve pas qu'en juillet le stage soit efficace. En fin d'année les élèves sont fatigués et manquent d'attention. Alors qu'en août, ils sont reposés et motivés à reprendre le travail en prévision d'accéder à leur future classe.

De plus ces stages se font sur la base du volontariat de la part des enseignants, dans certaines écoles le stage n'a pas lieu par manque de volontaires. Dans notre école, chaque année un stage est mis en place.

La mairie propose aux familles qui rencontreraient des difficultés de transport de se signaler afin de réfléchir à des solutions d'entraide.

4) Bilan annuel du projet d'école

Les écoles publiques du département disposent d'un projet d'école pour une durée de 4 ans, couvrant les années scolaires de 2018/2019 à 2021/2022.

Ce projet, élaboré par l'équipe pédagogique de l'école a permis de définir pour 4 ans des priorités en cohérence avec les textes officiels et les caractéristiques spécifiques de l'école.

Il convient, comme chaque année, de réaliser un bilan d'étape de projet, permettant de dégager d'éventuels ajustements. Ce bilan a été élaboré en conseil des maîtres et a été présenté à IEN M. Reymbaut pour validation.

Le bilan du projet d'école a été transmis en amont aux membres du conseil pour lecture.

5) Préparation de la rentrée de septembre 2021

a) Effectifs prévisionnels

CYCLE 1			CYCLE 2			CYCLE 3		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
12/13	20	20	19	18	20	14	25	12
52/53			57			39		12
160/161								

Nombre total d'élèves prévus à la rentrée 2021 : 160/161 élèves (cette année l'école comptait 173 élèves). Les effectifs sont donc en baisse par rapport à cette année.

Nous n'avons pas toutes les inscriptions ou éventuelles radiations pour le moment. A noter que pour la rentrée 2022 les effectifs seront de nouveau en hausse avec une importante rentrée de PS.

b) Prévisions des compositions des classes (sous réserve de nouvelles inscriptions)

- Une classe de PS/MS avec pour enseignante Mme Coupé : 20 élèves environ ;
- Une classe de MS/GS avec pour enseignante Mme Gaumondie : 22 élèves environ ;
- Une classe de GS/CP avec pour enseignante Mme Baumard : 19 élèves environ ;
- Une classe de CP/CE1 avec pour enseignante Mme Leblond : 19 élèves environ ;
- Une classe de CE1/CE2 avec pour enseignante Mme Beiller : 20 élèves environ ;
- Une classe de CE2/CM1 avec pour enseignante Mme Lyraud : 21 élèves environ ;
- Une classe de CM2 avec pour enseignant M. Levasseur : 25 élèves environ ;
- Une classe d'ULIS avec pour enseignante Mme Létrange : 12 élèves.

Les listes nominatives des classes seront connues des familles le jour de la pré-rentrée (le mercredi 1^{er} septembre) lorsqu'elles auront été validées définitivement au cours du conseil des maîtres qui aura lieu à cette date par un affichage au tableau et une publication sur le blog.

Les répartitions tiennent compte du niveau scolaire, de l'autonomie des élèves, des fratries, des affinités ou non entre élèves et même parfois de la taille (pour qu'un enfant ne soit pas beaucoup plus grand ou beaucoup plus petit que ses camarades).

c) Temps scolaire rentrée 2020.

Pré-rentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2021
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2021
Toussaint	Du vendredi 22 octobre 2021 Au dimanche 7 novembre 2021
Noël	Du vendredi 17 décembre 2021 Au dimanche 2 janvier 2022
Hiver	Du vendredi 11 février 2022 Au dimanche 27 février 2022
Printemps	Du vendredi 15 avril 2022 Au dimanche 1 ^{er} mai 2022
Début des vacances d'été	Mercredi 6 juillet 2022 (à midi)
Les classes vaqueront le vendredi 27 mai 2022 pour le pont de l'ascension.	

Ce calendrier sera transmis en début d'année dans les cahiers et publié sur le site de l'école.

Les horaires et les jours d'école ne changent pas en 2021/2022 :

Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi 9h-12h (Accueil à 8h50).

Lundi-Mardi-Jeudi- Vendredi 13h30-15h45 (Accueil à 13h20).

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) auront toujours lieu les dates et les fiches d'inscription seront communiquées à chaque période par les enseignants.

d) Organisation de la rentrée scolaire 2020 des PS

- Vendredi 2 juillet à 18h30 : réunion d'information et de préparation de la rentrée avec les parents des futurs élèves de PS ;

- Mardi 31 août : visite des futurs PS de l'école et leur classe ;

- Une rentrée échelonnée sur deux jours est envisagée pour les élèves de Petite Section de maternelle. Cette rentrée échelonnée se fera en concertation avec les parents, lors de la réunion du 2 juillet.

Si le protocole le permet les parents des PS pourront rentrer dans la salle de classe.

e) Relations école-famille à la rentrée 2021

La réunion de rentrée sera organisée en présence des représentants de la mairie, des représentants de l'association de Farandole au début du mois de septembre. La date sera transmise à la rentrée si les conditions sanitaires le permettent. Sinon elles auront lieu au sein de chaque classe comme cette année en amont de la réunion parents/enseignants.

f) Equipe pédagogique

L'équipe enseignante restera identique à cette année. Mme Baumard reprendra sa classe à temps complet.

Pour la décharge de direction, le nom du collègue et les jours de décharge ne sont pas connus.

Du fait de l'augmentation du nombre de notifications d'élèves en situation MDPH nous aurons également une personne supplémentaire dans l'école sur un poste d'AESH.

L'école va renouveler une demande de service civique pour la rentrée prochaine.

2) Fournitures scolaires rentrée 2021.

Trois priorités sont rappelées à la lecture du BO

Les écoles et établissements élaborent une liste de fournitures scolaires en tenant compte de trois facteurs :

- Un budget raisonnable pour toutes les familles.
- Un cartable allégé.
- Des produits recyclables.

Les listes des fournitures seront transmises **par mails** aux familles des élèves et seront publiées sur le blog de l'école. Elles sont comparables à celles demandées pour l'année en cours. Pour

l'école d'Eyjeaux, la plus grande partie du matériel est fournie par l'école : manuels, cahiers, feuilles...

Une question de parents portait sur la taille du cartable des PS. Mme Coupé répond que le cartable des PS n'a pas besoin de pouvoir contenir un classeur A4, mais qu'il doit pouvoir contenir une gourde, un petit cahier, une boîte à goûter, un tour de cou et un gilet.

6) Rythmes scolaires

Peu de temps avant le 2ème conseil d'école, il a été ajouté à l'ordre du jour les rythmes scolaire. A ce titre, Mme Lyraud a indiqué aux représentants des parents d'élèves qu'il serait pertinent de lancer une enquête auprès des parents d'élèves. C'est pourquoi lors du conseil d'école, les représentants des parents d'élèves avaient demandé à l'équipe enseignante de préparer des arguments pédagogiques pour la semaine à 4 jours ou à 4,5 jours et à la municipalité de réfléchir à une organisation en cas d'un éventuel passage à 4 jours. Ces éléments serviront à la préparation d'un questionnaire à destination des familles qui sera donné dès le début de l'année scolaire 2021-2022.

Mme Lyraud a transmis les arguments pédagogiques pour les deux organisations.

La municipalité explique que le bilan des PEDT est en fin d'écriture. Mme Cheptou présente les solutions envisagées pour le mercredi matin afin que les parents puissent se décider. Elle indique toutefois que la position de la mairie n'est actuellement pas définie sur un passage à 4 jours.

Mme CHEPTOU explique que si la semaine de 4 jours était choisie, la mairie s'engagerait à proposer un accueil pour les élèves le mercredi matin et que cet accueil serait payant.

Pour l'instant trois choix d'organisation sont possibles

- Soit un accueil ALSH à Eyjeaux « plan mercredi » avec une garderie dès 7h (si les besoins existent) puis une navette emmènerait les enfants jusqu'à Boisseuil pour l'après-midi. Mais cela implique une coordination avec l'ALSH de Boisseuil au niveau des activités.
- Soit un accueil sur Eyjeaux organisé par l'ALSH de Boisseuil
- Soit un accueil à l'ALSH Boisseuil toute la journée.

Les représentants de parents d'élèves disent que la réflexion de la municipalité devrait être plus aboutie afin de leur permettre de donner plus d'informations concrètes aux familles dans le questionnaire (tarif, horaires d'accueil).

La municipalité s'engage à donner plus de précisions avant la fin du mois de juillet. Le questionnaire sera donné aux familles de l'école dans la première quinzaine de septembre et le vote aura lieu au premier conseil d'école de l'année 2021-2022.

7) Questions et informations diverses

- **Bilan financier de la coopérative scolaire** :

Mme Beiller présente le bilan qui est stable par rapport aux années antérieures. Le bilan financier de la coopérative scolaire est consultable à l'école.

Les représentants de parents trouvent qu'il serait bien de rappeler aux familles précisément ce que finance la coopérative scolaire. Un point de rappel sera fait lors de la réunion de rentrée.

- **Photos scolaires** : Une question de parent portait sur le fait que cette année il n'y a pas eu de photo de fratrie. Cette année l'organisation matérielle et sanitaire ne le permettait pas :

- Les photos ont eu lieu le 2 mai. Comme nous l'avons vu nous avons interdiction stricte depuis le 26 avril de brasser les classes.
- De plus les photos ont eu lieu cette année au multi-service du fait que les enfants ne peuvent plus accéder à la bibliothèque. Il était impossible de faire 124 (nombre de familles) allers et retours individuels entre les classes et le multi-service pour faire les photos de fratries.
- 126 commandes ont été passées par les familles. Le bénéfice de l'école est de 1048€.

Des parents font remonter que le site internet n'était pas très intuitif et que le choix du fond de la photo n'a pas fait l'unanimité.

- **Cadeau pour les élèves de CM2**

L'école offrira une clé USB aux CM2 pour leur passage en 6^{ème}. L'association Farandole offrira une bande-dessinée sur Simone Veil.

- **Fête de fin d'année :**

Le 31 mai nous avons reçu un message d'information dans les écoles nous disant que les fêtes d'école pouvaient avoir lieu dans les conditions suivantes :

- À compter du 9 juin (participants assis + distanciation),
- À compter du 1er juillet (participants debout, jauge de 4m² "grandement recommandée")

Au vu de :

- La tardiveté de l'information : La fête d'école s'organise tôt dans l'année elle nécessite beaucoup de préparation pédagogique dans les classes.
- Le nombre de participants et la taille de la cour ;
- La responsabilité de l'équipe enseignante est trop importante pour organiser cette festivité alors que le virus est encore présent ;

L'équipe a décidé d'un commun accord de ne pas créer une situation propice à la circulation du virus et donc de ne pas faire la fête de l'école.

Des moments festifs seront organisés au sein des classes en fin d'année.

- **Remplacement :**

Une question de parents portait sur un problème qui aurait eu lieu au cours de plusieurs remplacements. Plusieurs enfants ont rencontré des difficultés face à plusieurs remplaçants (insultes, moqueries, remarques déplacées, emportement de type trousse jetée par terre...). L'équipe enseignante renouvelle sa demande déjà faite au cours de plusieurs conseils. Les familles doivent régler les problèmes avec l'enseignant concerné et sur le moment. Il ne faut pas attendre le conseil d'école pour en parler. Les difficultés rencontrées avec un remplaçant doivent être discutées avec lui, il peut également en être discuté avec la directrice et dans un dernier recours avec l'Inspecteur de l'Education Nationale. Les parents d'élèves ont indiqué que pour eux c'était de l'ordre du conseil d'école pour plusieurs raisons : cela concernait plusieurs élèves dans les différentes classes et les remplacements ayant parfois été très courts les difficultés rencontrées n'ont pu être discutées avec les remplaçants en question.

- **Cantine :**

Certaines familles se plaignent que la dotation de serviettes en papier à la cantine n'est pas assez importante. Mme Cheptou répond que le problème sera régularisé.

La séance est levée à 20h30

La présidente du Conseil d'Ecole

Mme Lyraud

La secrétaire de séance

Mme Leblond